

Master 2 Professionnel 'Transports Urbains et Régionaux de Personnes'

Bilan de l'enquête carrière 2015

Le Master TURP, ancien DESS créé en 1992, est l'une des rares formations spécialisées dans le domaine des transports publics en France. Mis en place par la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Lumière Lyon 2, et l'École Nationale des Travaux Publics de l'État à Vaulx-en-Velin, il accueille désormais chaque année 24 étudiants titulaires d'un master 1 de sciences économiques ou élèves ingénieurs en 3ème année de l'ENTPE, mais également des titulaires d'autres diplômes (notamment master 1 en aménagement, urbanisme, transport...) et des candidats en formation continue. Soutenue par de nombreux organismes professionnels (dont le GART, l'UTP, les grands groupes de transports, des bureaux d'études), qui participent à son Conseil de Perfectionnement, la formation comporte un peu plus de 450h de cours et un stage obligatoire d'une durée de 4 à 6 mois dans un organisme du secteur (autorité organisatrice, entreprise de transport ou bureau d'études, en France comme à l'étranger).

Articulant des enseignements théoriques et de nombreuses interventions de professionnels du secteur, trois unités d'enseignement de cours sont proposées :

- analyse de la demande de transport : conception des enquêtes, analyse de données, prévision de la demande, marketing ;
- organisation et gestion de l'offre : conception des réseaux et systèmes de transport, exploitation des réseaux, gestion des ressources humaines, gestion des réseaux, techniques d'exploitation du trafic ;
- politiques de déplacements : déplacements urbains, transports régionaux, financement et tarification, évaluation socio-économique, aspects juridiques.

Un cours de langue (40h) complète ce dispositif.

Au cours de l'année, les étudiants sont amenés par petits groupes à travailler sur :

- la réalisation d'une enquête de transport commanditée par un organisme permettant de mettre en œuvre une démarche-projet dans un cadre professionnel ;
- l'étude de la desserte d'un secteur de l'agglomération lyonnaise, permettant une approche transversale couvrant l'analyse de la demande, de l'offre et l'évaluation d'un projet dans une perspective de politique de déplacement ;
- diverses études de cas dans chaque cours.

À l'occasion de la sortie de la 22^{ème} promotion, une 'enquête carrière' a été réalisée pendant la rentrée académique 2014/2015 auprès des 22 premières promotions du Master, soit 450 diplômés. 282 questionnaires exploitables ont été retournés, soit un taux de réponse de 63%.

Patrick BONNEL et Bruno FAIVRE D'ARCIER
Responsables du master TURP



ENQUETE CARRIERE : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Un taux de réponse de 63 % soit 282 répondants, avec une légère surreprésentation des promotions les plus récentes, mais permettant d'avoir une image globalement proche de la population des turpistes

Des diplômés actifs au sein du créneau cible en termes de débouchés du master TURP : **42% chez les exploitants, 25% dans les autorités organisatrices et 25% dans les bureaux d'études**. Des emplois **dans toute la France et même à l'étranger** (8 % répartis sur 14 pays).

Un **temps de recherche d'emploi très court** comparativement à d'autres masters : immédiat pour plus de la moitié, mois de 3 mois pour 85% et moins de 6 mois pour 95% des diplômés. **Le stage est un vecteur privilégié de recherche d'emploi**.

Des emplois majoritairement stables (CDI, fonctionnaire territorial) avec un statut cadre presque systématique à l'embauche ou au bout de quelques années. Des **emplois fonctionnels assez diversifiés**, même si la formulation générique « études » revient le plus souvent. Des postes **gagnant en responsabilité avec l'ancienneté**. Des **carrières dynamiques** avec une **mobilité fonctionnelle et géographique** avec très peu de diplômés sur le même poste au bout de 5 ans.

Un **salaires médian de 46 000 € par an**, mais qui évolue avec l'ancienneté (près de 35 000 € pour la dernière promotion, mais 60 à 70 000 € pour les promotions sorties avant l'an 2000. Un salaire qui évolue aussi avec les responsabilités.

1 LES DIPLOMES ENQUETES

1.1 TAUX DE REPONSE SELON LA PROMOTION

Sur une base de 450 diplômés, 394 ont été enquêtés et 282 ont répondu à cette enquête. Le taux de réponse moyen est donc de 63%. Ce taux varie en fonction de l'année de promotion. Comme attendu, les promotions les plus récentes ont un taux plus élevé (avec un maximum à 92% pour 2013 et 2012), tandis que les premières promotions ont un faible taux de réponse (avec un minimum à 22% pour la promotion 1996). Ce constat est principalement dû à la difficulté de joindre les promotions les moins récentes (70% des questionnaires retournés pour cause d'adresse courriel erronée concerne les promotions de 1993 à 2002).

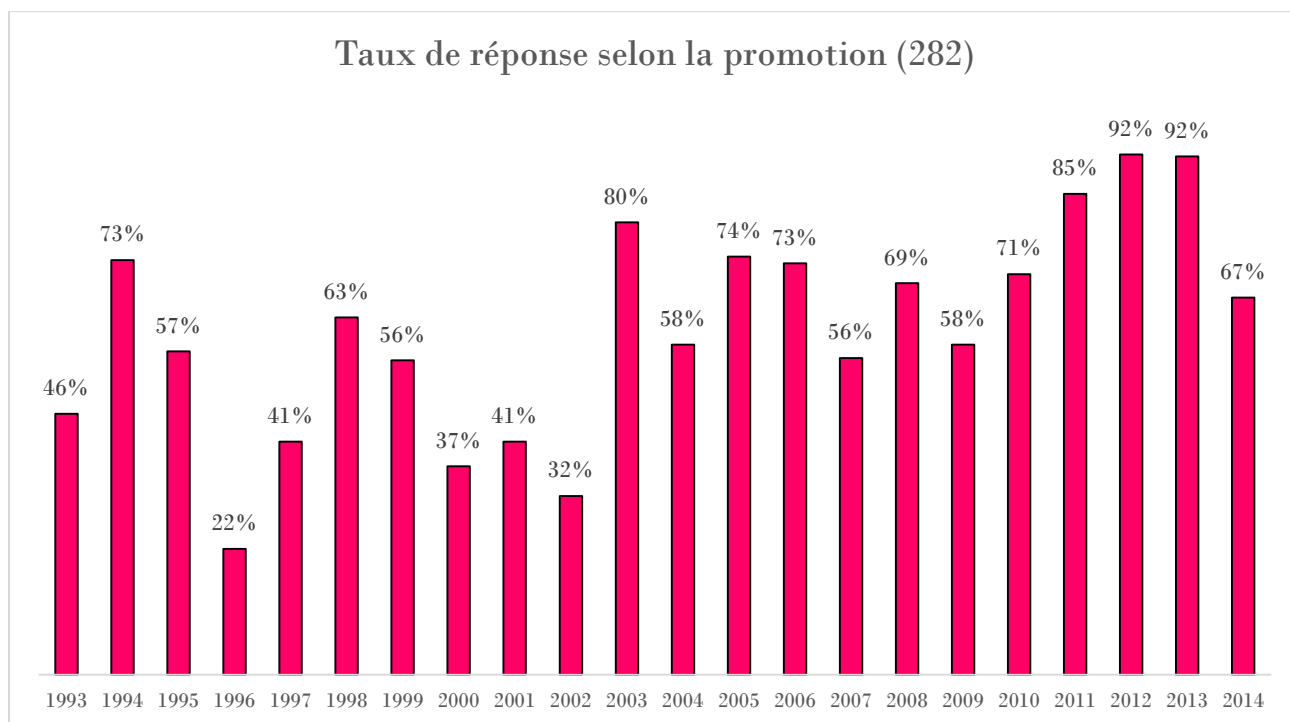


FIGURE 1 : TAUX DE RÉPONSE SELON L'ANNÉE DE PROMOTION (282 RÉPONDANTS)

De ce fait, les dernières promotions (2011-2014) sont surreprésentées et les premières promotions (1993-2002) sont sous-représentées. Sans redressement, ce constat peut affecter l'analyse de certaines questions comme la rémunération moyenne (le salaire varie avec l'ancienneté) ou le poste occupé (avec l'ancienneté, on accède plus facilement à des postes de direction).

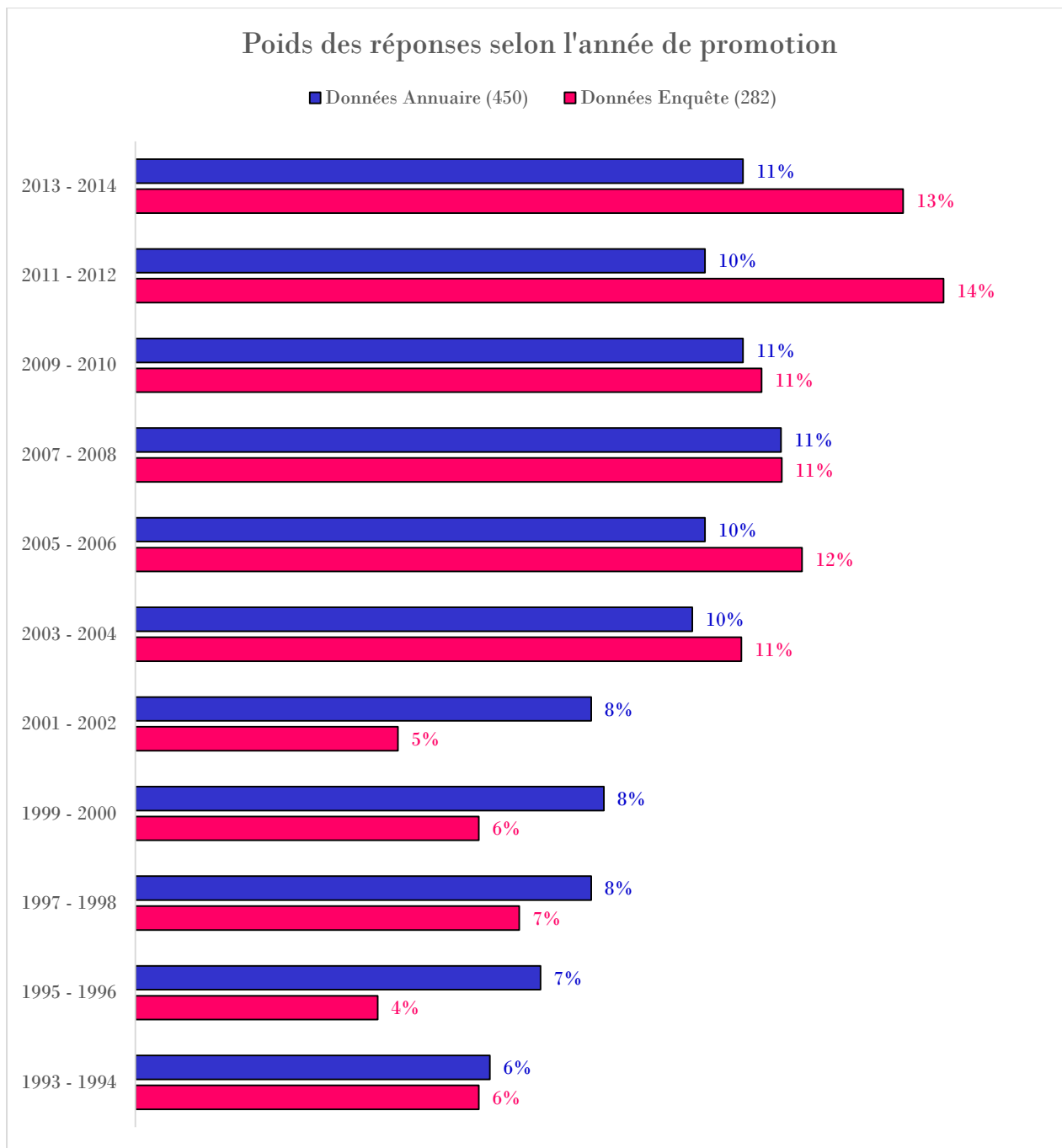


FIGURE 2 : POIDS DES RÉPONSES SELON LA PROMOTION (282 RÉPONDANTS)

1.2 UN ECHANTILLON PROCHE DE LA POPULATION DES DIPLOMES

Par essence, le master TURP accueille des étudiants issus de différentes formations : ingénierie, économie, urbanisme et aménagement, géographie et autres disciplines. Parmi les 282 réponses recueillies, 278 ont mentionné leur formation d’origine.

L’analyse de ces réponses montre que 28% des répondants sont issus de la formation ‘Économie’ suivis ex aequo par les ingénieurs et les aménageurs/urbanistes à 24%.

Cette pluridisciplinarité des formations participe à la diversité des profils TURP et répond parfaitement aux différentes attentes du secteur des transports (étude, exploitation, management, gestion...) qui regroupe des professionnels issus de formations variées.

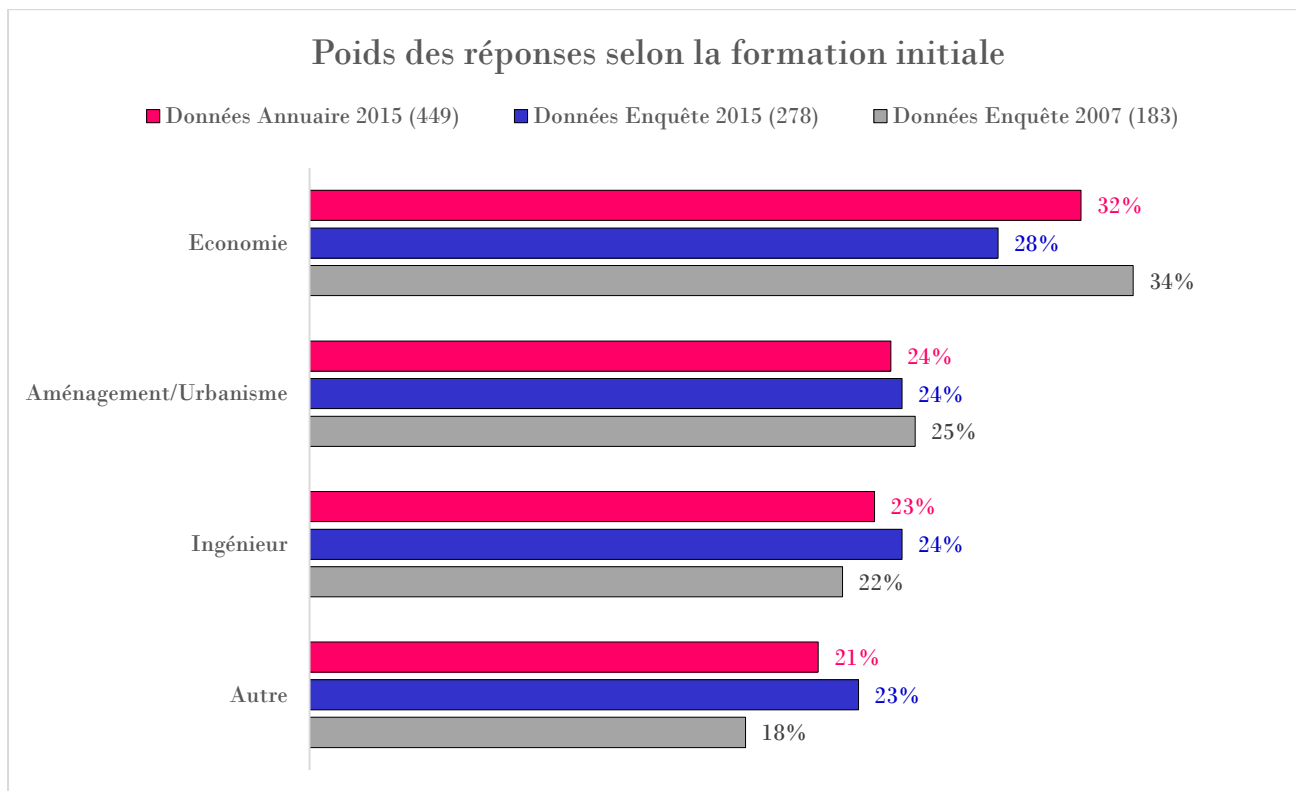


FIGURE 3 : POIDS DES RÉPONSES SELON LA FORMATION INITIALE (278 RÉPONDANTS)

Par rapport aux données issues de la base annuelle 2015, les diplômés ayant une formation de base en ‘Économie’ sont sous-représentés (28% au lieu de 32%) alors ceux issus de formations ‘Ingénieur’ et ‘Aménagement/Urbanisme’ ont un poids similaire dans la base annuelle et au sein de l’enquête 2015. Les autres formations sont par conséquent surreprésentées (23% au lieu de 20%). Ces résultats sont proches des données recueillies par la précédente enquête carrière de 2007. La principale différence concerne la baisse du poids des étudiants issus de formation en ‘Économie’, principalement au profit des ‘Autres formations’.

2 LES DIPLOMES TURP ET LE MARCHE DU TRAVAIL

2.1 DES DIPLOMES EN ACTIVITE

95% des répondants déclarent être en activité et 3% en recherche active d'emploi. Ces 3% des diplômés sont pour 66% issus de la promotion 2014 fraîchement sortie.

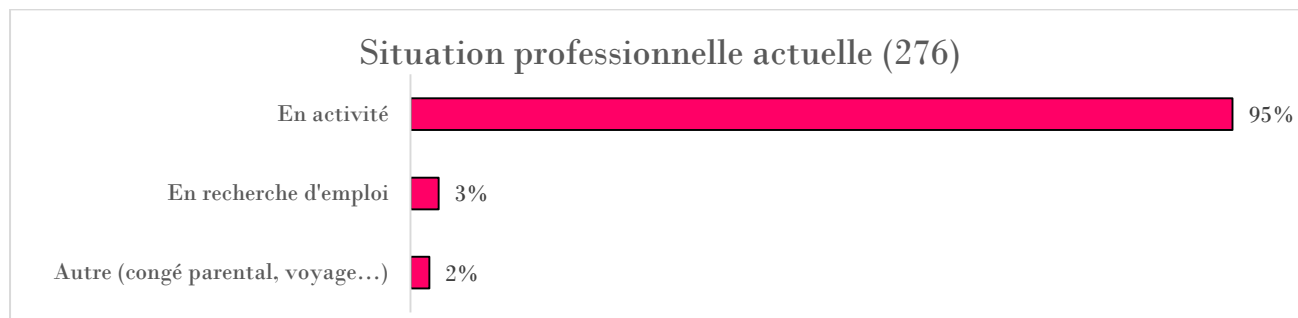


FIGURE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE DES REpondANTS (276 REpondANTS)

2.2 LE STAGE, PISTE PRIVILEGIEE DE RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI

Pour comprendre les modalités de la première insertion professionnelle, nous avons demandé aux enquêtés de choisir, non exclusivement, la ou les modalités utilisées parmi le stage, la candidature spontanée, la réponse à une annonce, le recours au réseau TURP, le contact d'un intervenant du master, le passage par un cabinet ou un forum de recrutement et autres modalités. 267 répondants ont choisi une ou plusieurs modalités parmi ces dernières.

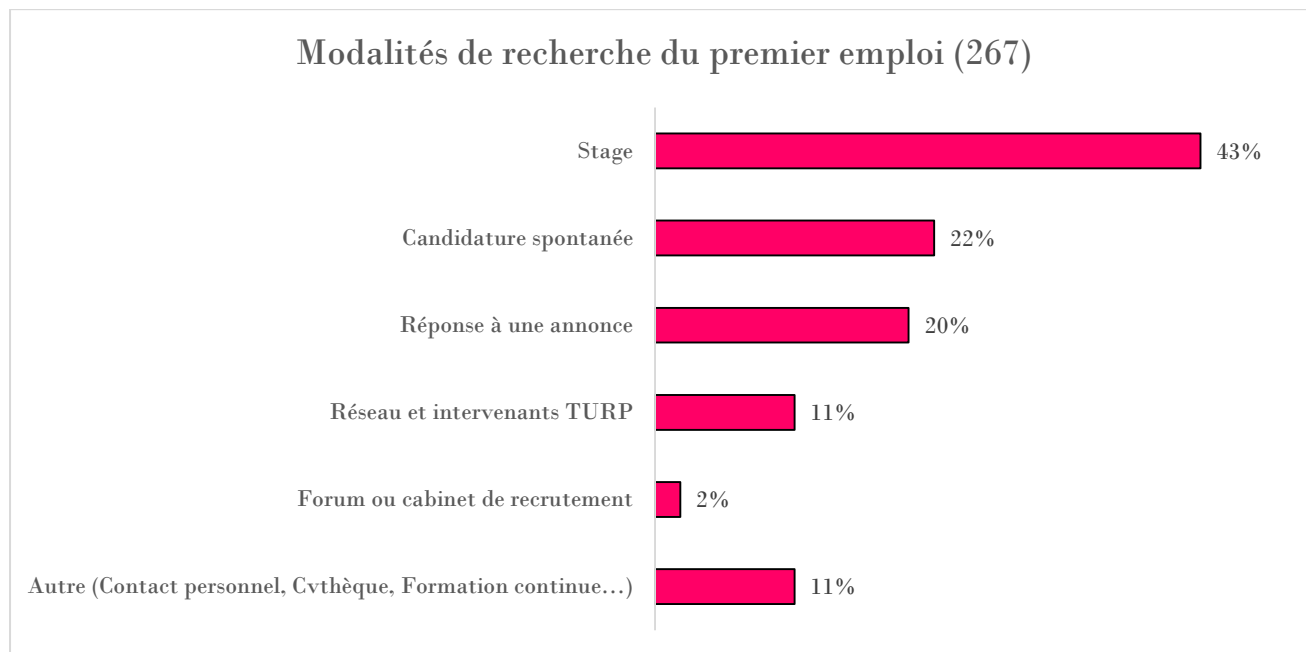


FIGURE 5 : MODALITÉS DE RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI (267 REpondANTS)

Le stage reste la voie principale d'accès au premier emploi. En effet, 43% des diplômés enquêtés déclarent avoir décroché leur premier emploi grâce, entre autres, à leur stage. Les diplômés recourent aussi aux candidatures spontanées et aux annonces professionnelles pour trouver un emploi. Dans ce sens, presque 20% des diplômés enquêtés ont déclaré avoir décroché leur premier emploi grâce à ces outils. Enfin, 11% des diplômés enquêtés ont trouvé un emploi grâce au réseau TURP (y compris intervenants).

2.3 84% DES DIPLOMES ONT UN EMPLOI EN MOINS DE 3 MOIS

Concernant le temps mis à la recherche du premier poste, 52% des diplômés enquêtés ont trouvé leur premier emploi directement après leur sortie du master et presque 84% des enquêtés en moins de 3 mois. Ces résultats démontrent la facilité d'insertion professionnelle des diplômés TURP et mettent l'accent sur la réputation et la confiance portées par les recruteurs en ces jeunes diplômés. Ces résultats sont tout à fait conformes à ceux de la précédente enquête de 2007.

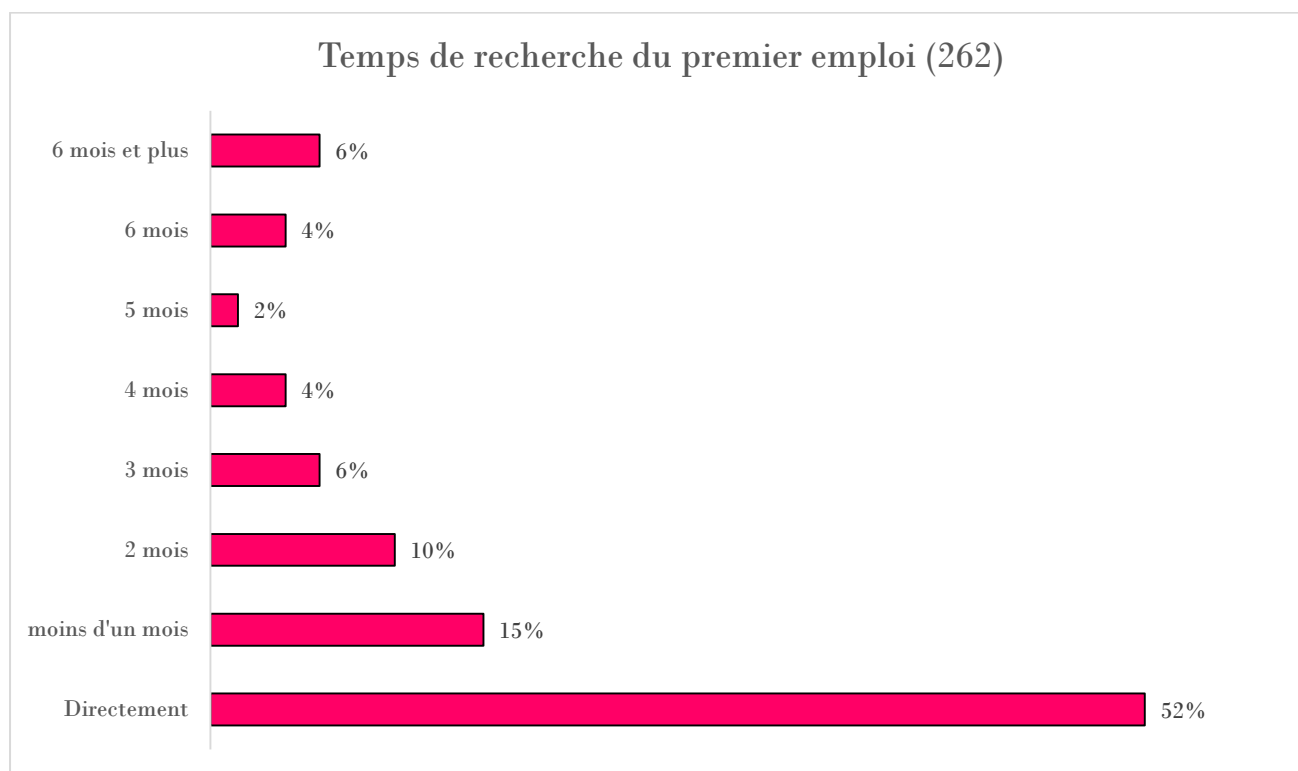


FIGURE 6 : TEMPS DE RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI (262 RÉPONDANTS)

2.4 DES PROFESSIONNELS AU STATUT MAJORITAIREMENT STABLE ET EN SITUATION D'ENCADREMENT

Sur 261 diplômés actifs ayant un emploi, 257 ont déclaré leur statut professionnel. 64% des répondants concernés ont un contrat de travail à durée indéterminée contre 10% en contrat à durée déterminée. 19% des répondants ont un statut de fonctionnaire ou d'ingénieur territorial. Par rapport à la dernière enquête carrière de 2007, la distribution des statuts dans la population des diplômés est restée presque constante.

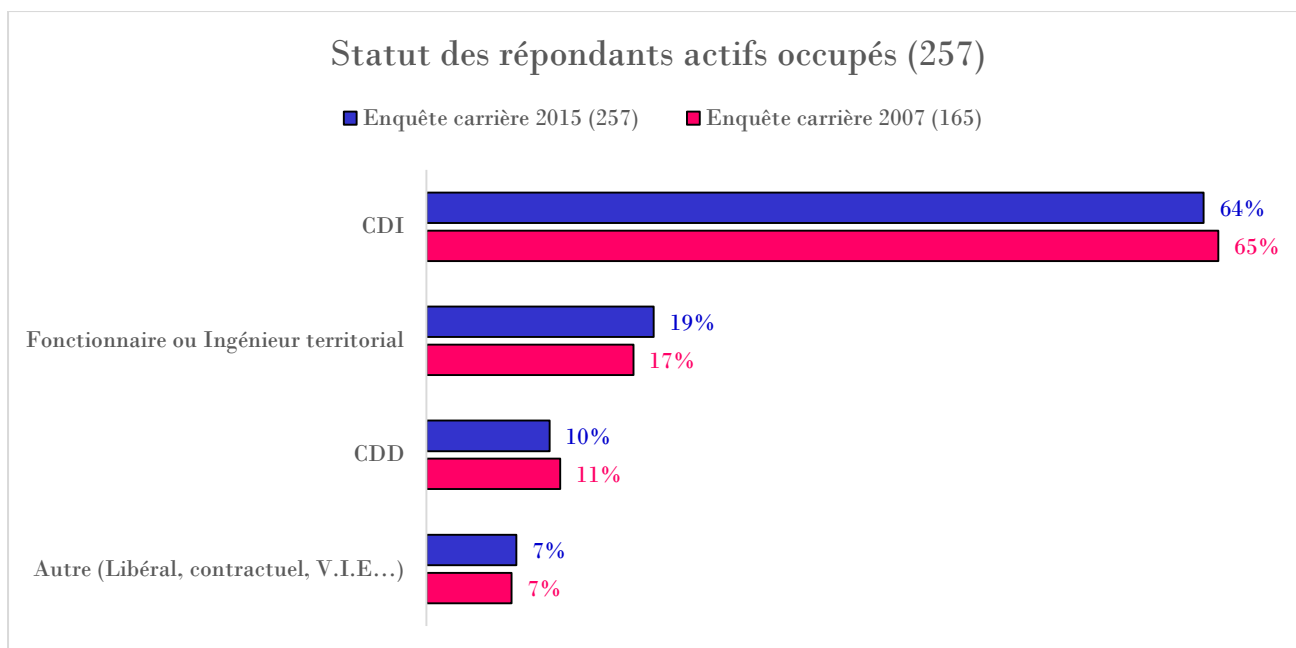


FIGURE 7 : STATUT DES RÉPONDANTS ACTIFS OCCUPÉS (257 RÉPONDANTS)

Pour évaluer les responsabilités attribuées aux diplômés TURP, nous avons questionné ces derniers sur le statut 'Cadre' et l'encadrement effectif du personnel. L'analyse des 247 réponses recueillies montre que 87% des répondants ont le statut 'Cadre'. Parmi les 13% n'ayant pas déclaré le statut 'Cadre', 26% encadrent, quand même, du personnel, et 61% sont issus des jeunes promotions de 2010 à 2014.

2.5 DES DIPLOMES TRAVAILLANT DANS LE CŒUR DE CIBLE DU MASTER

La diversité des profils TURP représentée par la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**[Figure 3], s'illustre aussi dans la diversité des secteurs d'activité choisis par ces derniers. En effet, le réseau TURP est bien ancré dans le cœur de cible du master TURP au sein du secteur des transports : exploitants de réseaux de transport, bureaux d'études d'ingénierie et de conseil et autorités organisatrices urbaines, départementales ou régionales. Les entreprises de transport de personnes sont prédominantes (42%), suivies par les bureaux d'études et de conseil (25%) et les collectivités territoriales (urbaines, départementales et régionales) (25%).

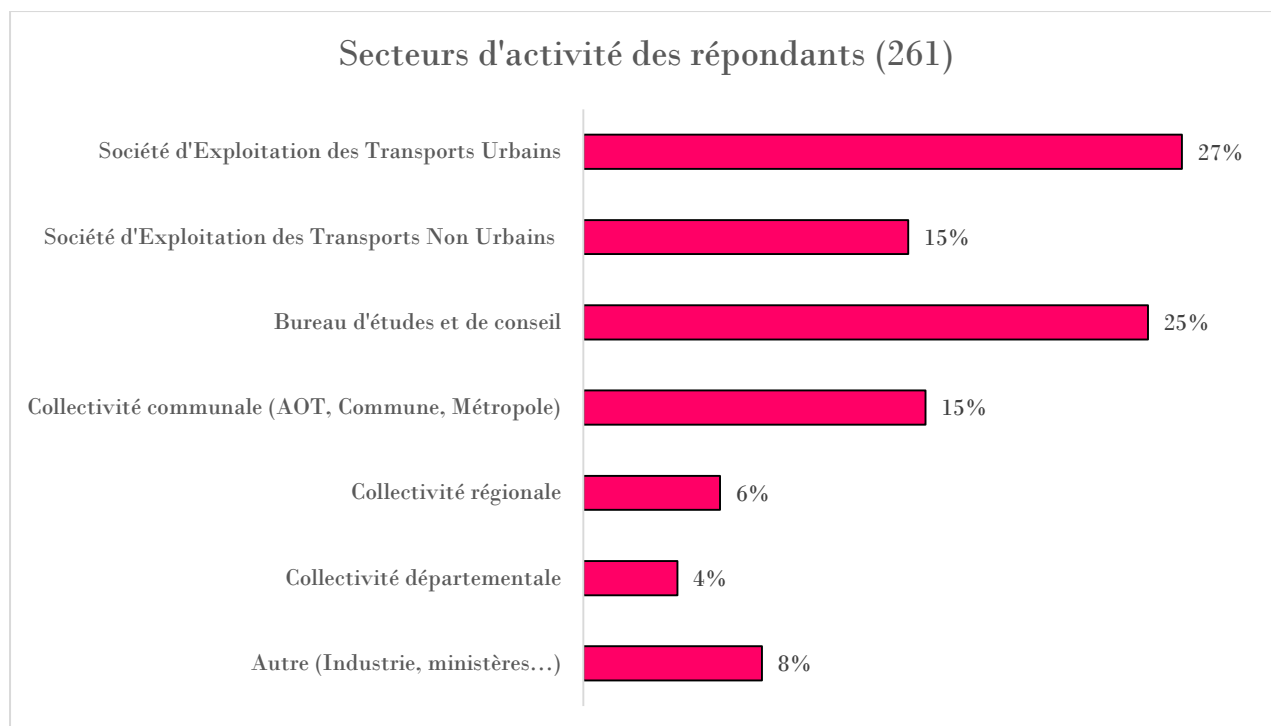


FIGURE 8 : SECTEURS D'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTS (261 RÉPONDANTS)

2.6 DES MISSIONS DIVERSIFIÉES

Concernant la ou les activités principales du service d'embauche, nous avons relevé la difficulté à se positionner sur une activité précise rencontrée lors de la précédente enquête carrière. Par conséquent, nous avons proposé des choix non exclusifs aux enquêtés. Les 261 enquêtés actifs ont répondu à 60% être dans des services d'études, à 30% dans des services traitant des appels d'offres, à 26% dans des services marketing, à 25% dans des services d'exploitation des transports et à 20% dans le suivi des conventions.

La prédominance de l'activité 'Étude' reflète cette difficulté de positionnement et son choix par défaut comme activité principale englobant les autres activités (études d'exploitation, d'offres...). Elle montre surtout une certaine polyvalence des diplômés qui peuvent assurer des missions variées au sein de leur poste.

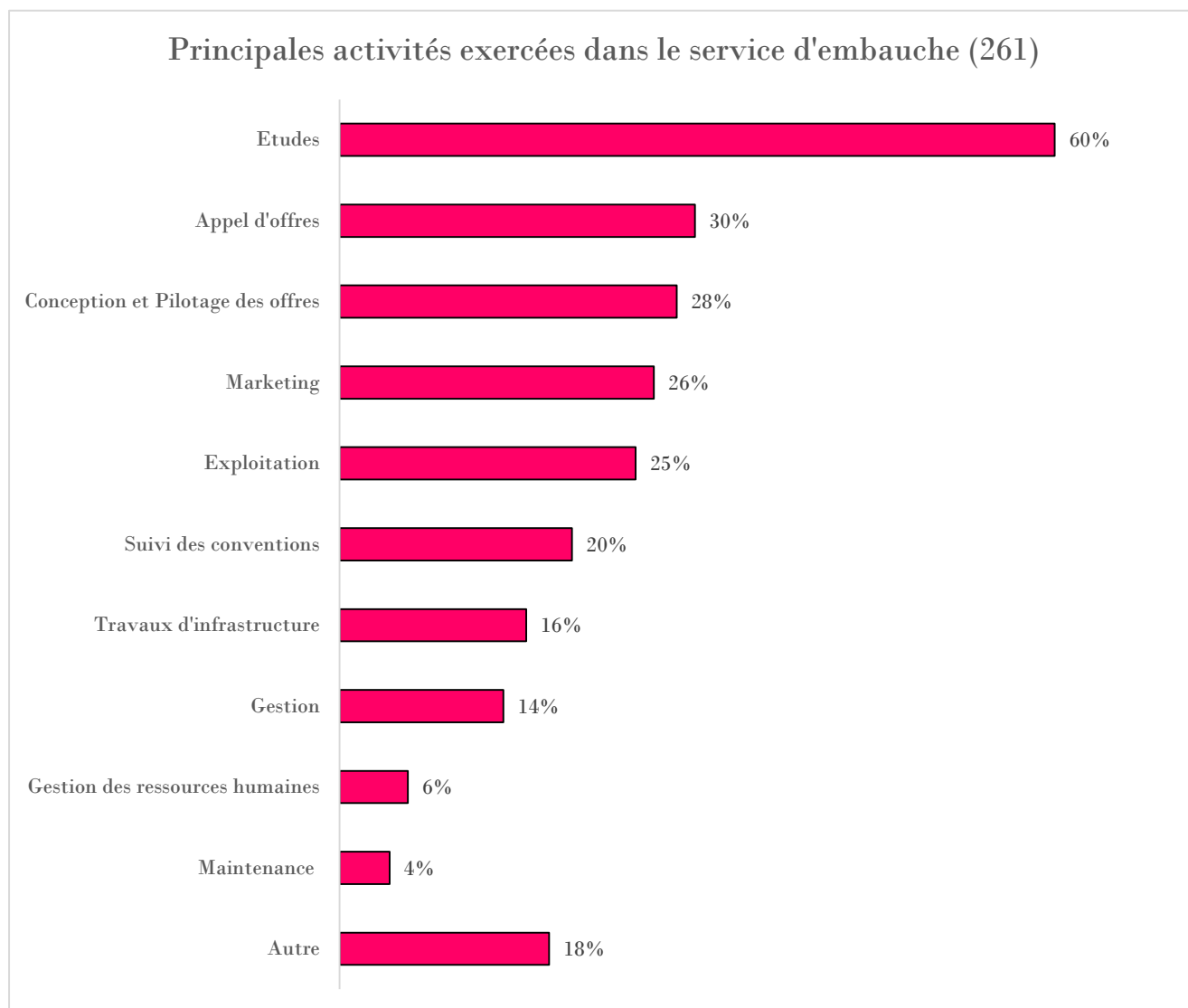


FIGURE 9 : PRINCIPALES ACTIVITÉS DU SERVICE D'EMBAUCHE (261 RÉPONDANTS)

2.7 L'ACCES A DES POSTES DE RESPONSABILITE AVEC L'ANCIENNETE

La principale fonction assurée par les diplômés TURP demeure 'Chargé(e) d'études', toutefois avec la maturité du master TURP, de plus en plus de diplômés accèdent à des postes de responsabilité et de direction. 19% des répondants déclarent occuper un poste de responsabilité et 18% de direction. Les anciennes promotions étant sous-représentées, ces chiffres sont a priori sous-évalués. De plus, la comparaison avec les chiffres de l'enquête de 2007 montre que le poids des postes de responsabilité s'accroît avec le temps. Ils illustrent le potentiel d'évolution de croissance qu'offre le master TURP.

Selon l'année de promotion, les postes occupés diffèrent. Comme attendu, les anciennes promotions sont plus présentes dans les métiers de gestion, de direction et de management (Directeur, Chef de projet...) alors que les promotions les plus jeunes occupent plus des postes de chargé d'études.

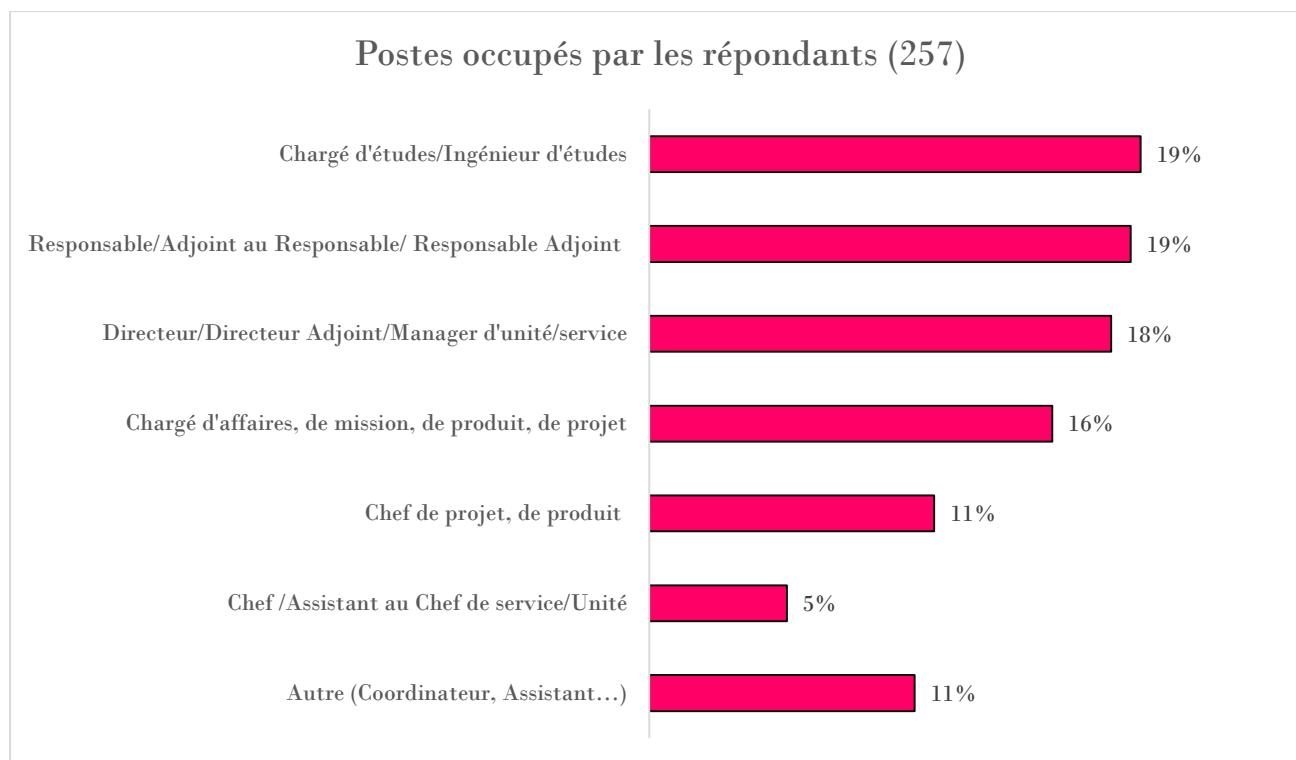


FIGURE 10 : FONCTIONS EXERCEES PAR LES REpondANTS (257 REpondANTS)

2.8 DES CARRIERES DYNAMIQUES

Pour caractériser l'évolution des carrières des diplômés TURP, nous avons recueilli le temps écoulé depuis l'accession au poste actuel. Il s'avère que, d'une part, 19% des répondants (équivalent à 47 répondants) occupent un nouveau poste depuis moins de 6 mois et 31% (76 répondants) depuis moins de 12 mois. Au vu du poids relatif des répondants issus des deux dernières promotions de 2014 et de 2013 (38 répondants en total), nous pouvons avancer qu'au moins la moitié des 31% sont des changements de postes. D'autre part, 30% des répondants déclarent occuper un même poste depuis plus de 3 ans.

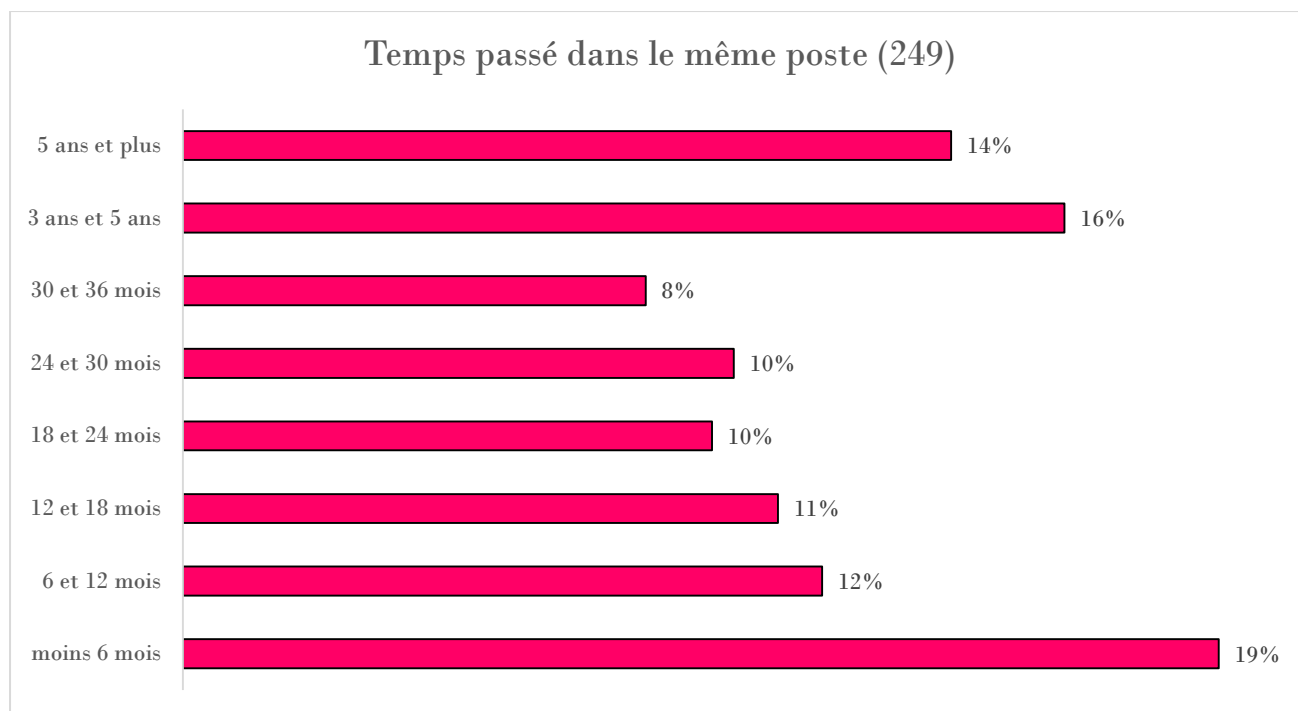


FIGURE 11 : TEMPS PASSÉ DANS LE MÊME POSTE (249 RÉPONDANTS)

2.9 REMUNERATION DES TURPISTES

Parmi les 261 répondants actifs ayant un emploi, 223 ont déclaré leur rémunération brute annuelle (primes et 13^{ème} mois inclus). Sans redressement des réponses, la moyenne des salaires est de l'ordre de 45 500€/an et la médiane est à 46 000€/an avec une distribution des rémunérations entre 18 000€/an et 160 000€/an.

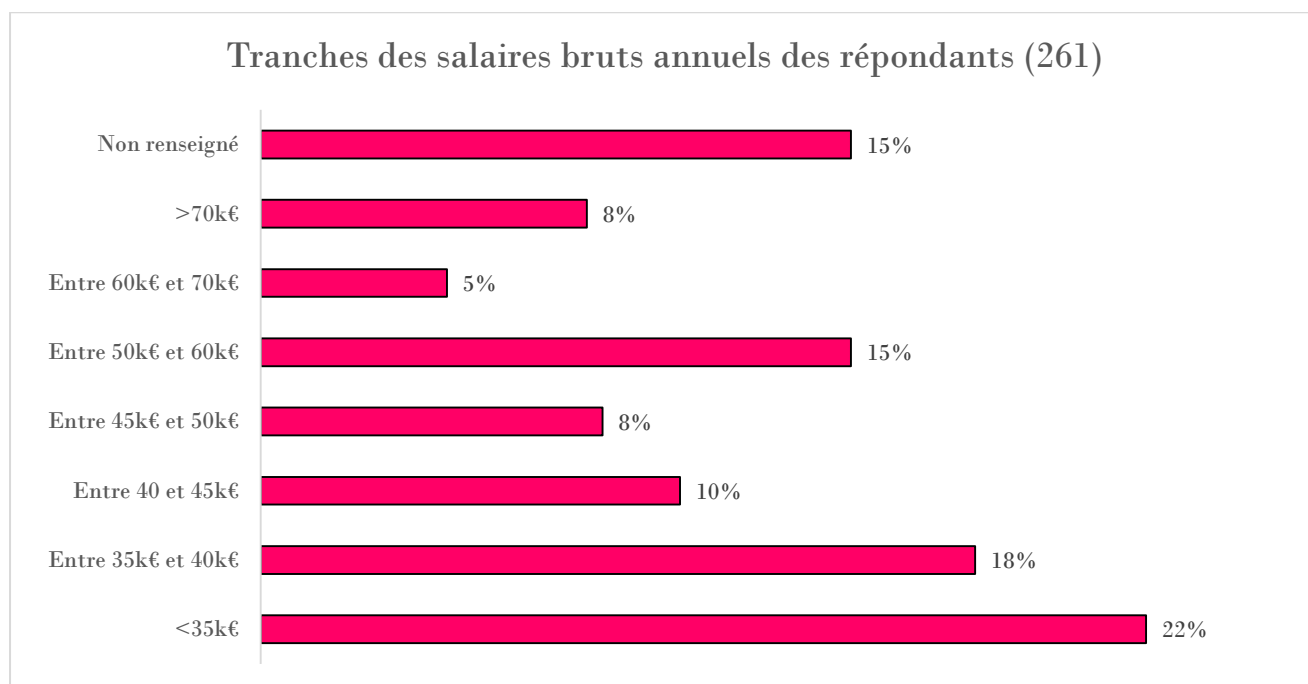


FIGURE 12 : DISTRIBUTION DES SALAIRES BRUTS ANNUELS DES RÉPONDANTS (261 RÉPONDANTS)

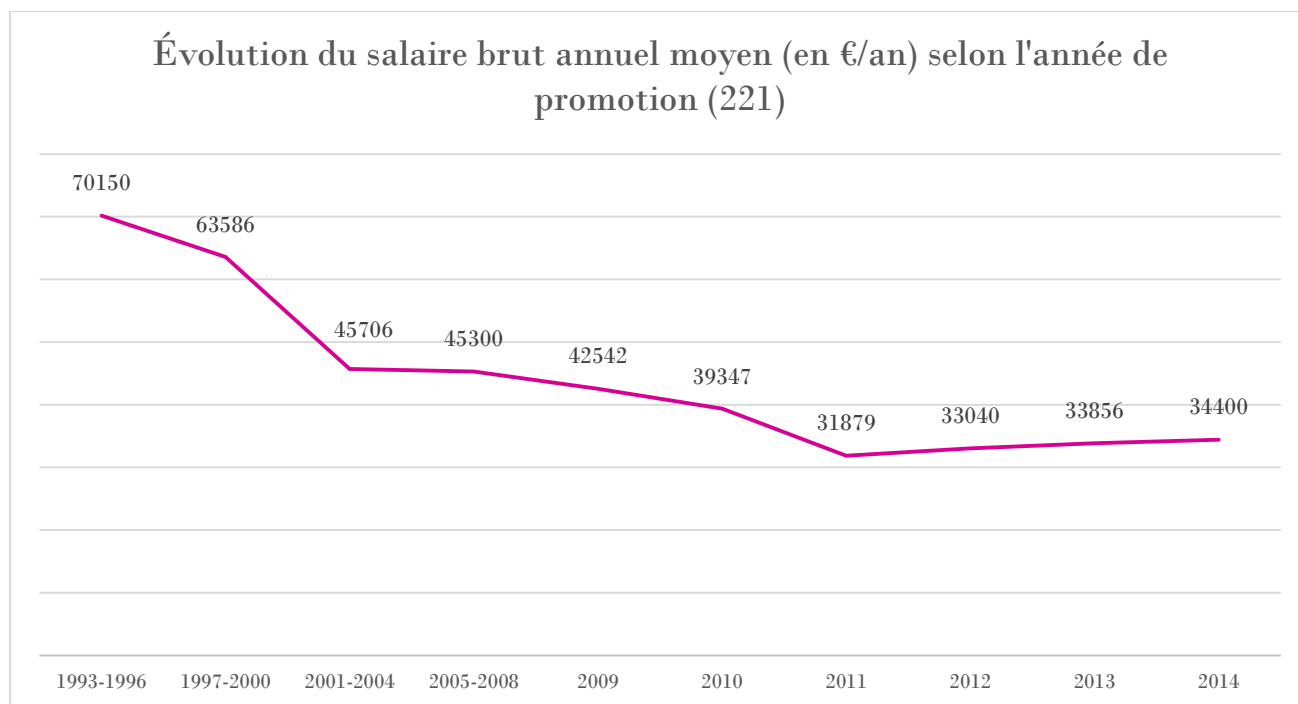


FIGURE 13 : ÉVOLUTION DU SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN SELON L'ANCIENNETÉ (221 REpondants)

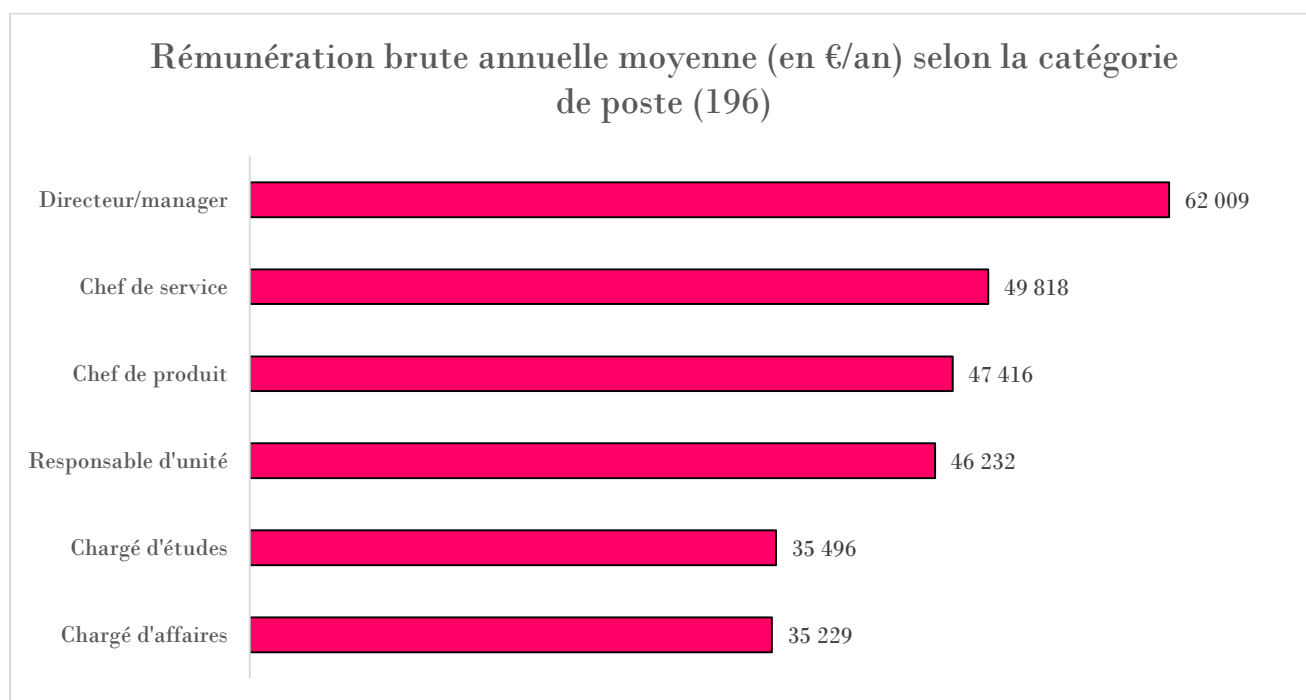


FIGURE 14 : REMUNERATION BRUTE ANNUELLE MOYENNE SELON LA CATEGORIE DE POSTE (196 REpondants)

Il est évident que le niveau de salaire varie, entre autres, en fonction de l'ancienneté et du secteur d'activité. En effet, pour les promotions allant de 1993 à 2000, le salaire annuel moyen est de 66 000 €/an alors que pour promotions de 2010 à 2014, la rémunération moyenne est de 34 000€/an. De même, les diplômés occupant des postes de responsabilité ou de direction perçoivent une rémunération plus élevée que les diplômés chargés d'études ou d'affaires.

2.10 DES DIPLOMES MOBILES DANS TOUTE LA FRANCE ET A L'ETRANGER

Les répondants à l'enquête sont répartis sur 14 pays dont 92% en France métropolitaine. Le département du Rhône demeure le premier département d'accueil des turpistes (40 répondants) suivi par Paris (32 répondants) puis la Gironde (15 répondants).

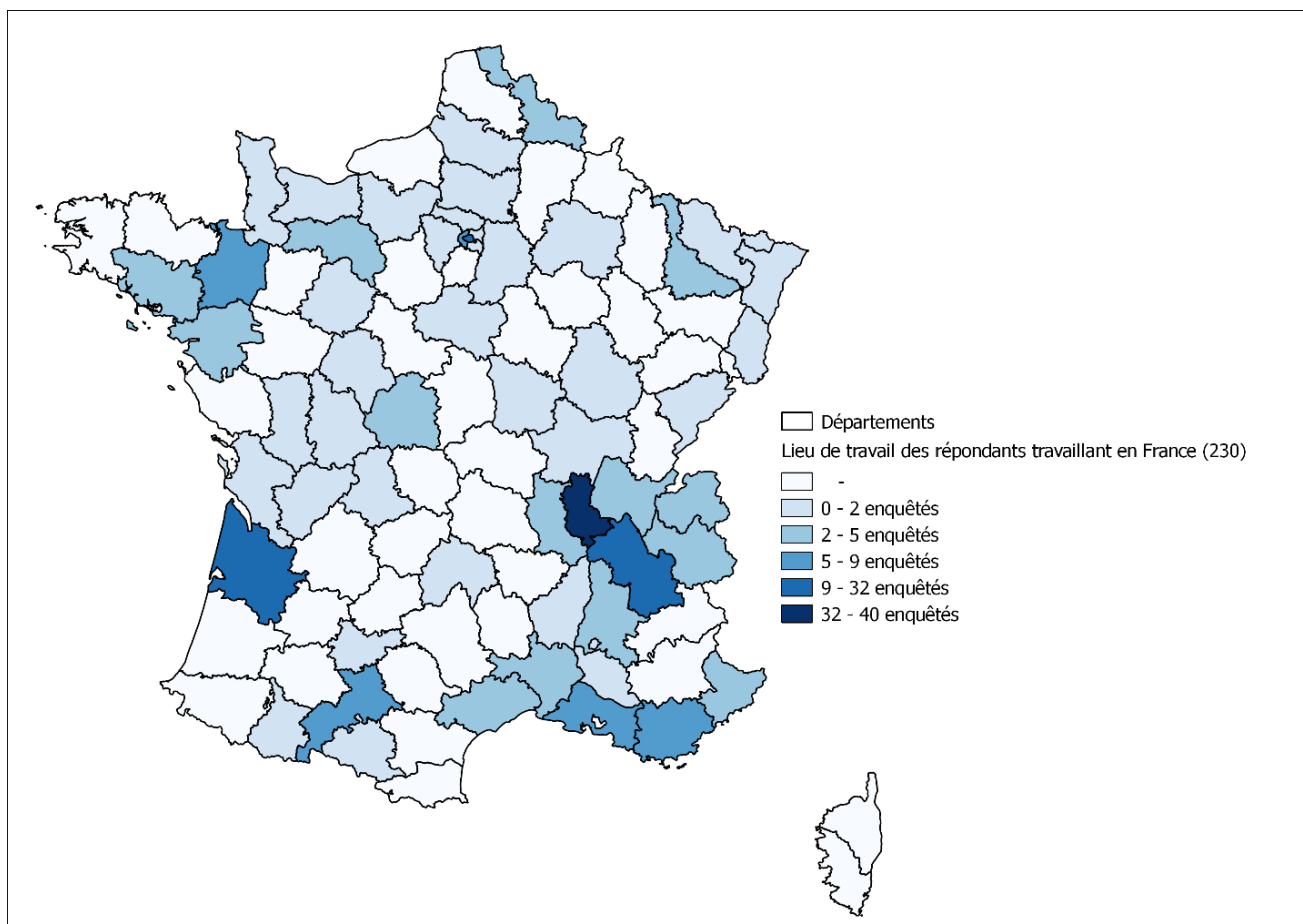


FIGURE 15 : LOCALISATION DES LIEUX DE TRAVAIL DES REpondANTS (230 REpondANTS)